



**AMICALE LAÏQUE  
DE L'OUCHE DINIER**

---

# Charte

**Dispositions particulières relatives  
aux joueurs, et parents des joueurs,  
aux arbitres, entraîneurs et coachs  
et à l'ensemble des bénévoles  
de la section Basket**



L'Amicale Laïque Ouche Dinier (ALOD) est une association Loi 1901, sa section Basket est affiliée à la FFBB. Elle a pour finalité la pratique du basketball et de permettre à tous d'évoluer à leur niveau.

Cette présente charte, acceptée sans réserve lors de son adhésion à la section par le licencié et ses parents si mineurs, a pour objectif de permettre aux adhérents de pratiquer le basketball dans les meilleures conditions. Identifiant les droits et devoirs de chacun, c'est un outil pour préciser le fonctionnement de l'association et d'en responsabiliser les membres.

Les règles de la présente charte ont pour but de mettre en œuvre l'expression d'un comportement sportif, fait de respect mutuel, de loyauté et de fair-play envers et entre toutes les personnes, quel que soit leur statut, qui sont appelées à participer aux activités du club.

Ces règles s'appliquent sans discrimination à tous, salariés ou bénévoles du club, aux entraîneurs, joueurs, dirigeants, parents, accompagnateurs, supporters et spectateurs.

Cette conception de l'esprit sportif et associatif induit également de la part de tous le respect du matériel mis à disposition : équipements de basket-ball, tenues sportives, locaux.

Le Basketball est un sport collectif. Il est, par conséquent, indispensable d'avoir un bon esprit d'équipe :

## **Je joue, j'encourage, je respecte**

Afin de développer un bon esprit sportif, le Basketball doit de se pratiquer dans le respect :

- de la structure et des objectifs du projet club,
- du code de jeu FFBB,
- de l'adversaire,
- de l'arbitre,
- des bénévoles du club

L'ALOD Basket s'engage sur la qualité de la formation et de l'encadrement, pour permettre aux joueuses et joueurs de progresser et de s'épanouir dans la pratique du Basketball.

### **1. Ponctualité**

Par respect pour l'entraîneur et les autres membres de l'équipe, la présence et la ponctualité à l'ensemble des entraînements et des matchs sont attendues. Les retards perturbent le bon déroulement des entraînements et par conséquent nuisent à l'équipe. En cas d'indisponibilité justifiée, le joueur ou ses parents avertiront le plus tôt possible les responsables.

L'absence aux matchs handicape l'équipe et parfois même le club (forfait et amende).

Dans la mesure du possible, il est demandé d'être en tenue avant le début de l'entraînement.

### **2. Représentation, Politesse et Respect**

A domicile comme à l'extérieur, il est important de donner une bonne image du club.

Le comportement pendant les entraînements et les matchs doit être irréprochable. Tout avertissement ou exclusion pour contestation, propos déplacés, insultes, menaces ou brutalités envers les arbitres, officiels, joueurs, et compris bien sûr les adversaires, entraîneurs, dirigeants, bénévoles ou spectateurs entraînera des sanctions internes.

En cas de fautes techniques pour lesquelles le club est amendable, l'auteur se verra obligé de rembourser le montant des amendes infligées.

La politesse et le respect de tous, quel que soit son rôle (coéquipier, bénévole, équipe adverse et son public, arbitres, OTM, supporter), sont attendus :

- Dire bonjour aux personnes présentes en rentrant dans une salle, au revoir en la quittant,
- Saluer les adversaires, les arbitres, la table à chaque fin de match, quelle qu'en soit l'issue,
- Relever ses coéquipiers et adversaires qui tombent au sol.
- Soutenir ses coéquipiers chaque fois qu'ils en ont besoin.
- Laisser les bancs et vestiaires propres après notre passage, ramasser sa bouteille d'eau/gourde, ses mouchoirs, ses papiers à la fin du match, de l'entraînement.

### 3. Supporter, et ne pas être insupportable !

Quand on est supporter, on veut bien sûr supporter son équipe, et ce dans un respect de l'adversaire. On soutient et on encourage son équipe. Que ce soit sur le terrain, sur le banc ou dans les tribunes, il n'est pas acceptable d'insulter qui que ce soit, l'arbitre, la table, un joueur, un bénévole, un supporter adverse.

Durant un match, les joueurs doivent faire vivre le banc le plus possible. Penser à son équipe avant de penser à son temps de jeu !

Les parents doivent aider les jeunes joueurs à acquérir les valeurs de leur discipline sportive : rigueur, dépassement de soi, respect de ses co-équipiers et des adversaires. Pour cela, il leur est également demandé d'adopter un comportement correct, sportif et amical lors des compétitions et entraînements.

### 4. Organisation

Chacun doit participer activement à l'organisation de la saison, y compris les parents des joueurs mineurs.

Il convient au sein de chaque équipe de désigner un correspondant d'équipe qui fera le lien entre les joueurs, leurs parents si mineurs, et le coach.

Une organisation pour les tâches suivantes sont à convenir entre joueurs/parents pour les mineurs pour:

- Laver les maillots à tour de rôle (cycle délicat, sur l'envers, PAS DE sèche linge),
- Définir les tours de bar les matchs à domicile
- Assurer les déplacements lors des match à l'extérieur, faire du covoiturage si un joueur/une joueuse en a le besoin pour les entraînements et les matchs à domicile ou tout évènement organisé par le club
- Assurer la tenue des convocations d'arbitrage ou de table faites pour un joueur de l'équipe.

### 5. Investissement sportif

Tous les joueurs signant une licence à l'ALOD Basket s'engagent à participer avec assiduité et rigueur aux entraînements et aux matchs organisés par le club. En cas d'absence, le joueur ou ses parents sont tenus d'en aviser à l'avance l'entraîneur ou le responsable de l'équipe.

Il appartient aux seuls entraîneurs de désigner les joueurs qui participeront aux matchs, notamment sur la base des critères suivants : travail aux entraînements, assiduité, sérieux, qualités sportives. Les joueurs, et leurs parents pour les plus jeunes, sont tenus d'accepter les décisions de l'entraîneur, du bureau.

Toujours donner le meilleur de soi-même quoi qu'il arrive. On peut rater des choses, mais on n'accepte pas de ne pas essayer.

## 6. Investissement extra-sportif, participer à la vie du club

L'adhésion engage le licencié à participer activement à la vie de son club.

Faire partie de l'ALOD Basket, c'est se tenir au courant (site, facebook, instagram, Quoi de Neuf, affichage...) et participer à un moment donné ou régulièrement à la vie du club.

L'adhérent a des droits mais également des devoirs :

- Il doit obligatoirement tenir des tables de marques et/ou arbitrer.

Donc, chaque licencié lorsqu'il est convoqué pour l'arbitrage, chronométrage, tenue de la feuille de matchs doit être présent un quart d'heure avant l'heure prévue de la rencontre. En cas d'indisponibilité, la personne convoquée (ou ses parents) doit procéder elle-même à son remplacement. Le planning des convocations (arbitre, table) est disponible sur le site Internet du club ([www.alod-basket.fr](http://www.alod-basket.fr)).

- Il doit également participer de façon active aux différents événements organisés par le club, que ce soit lors des week-ends de compétitions ou lors de manifestations.

## 7. OBJETS PERSONNELS

Le port de montre, bagues, boucles d'oreilles et autres bijoux n'est pas autorisé pour la pratique du basket. Ces accessoires devront être laissés à la maison pendant les entraînements et les matchs, afin d'éviter tout risque de blessures, de détérioration ou de vol. Le club décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets de valeur lors des entraînements et des compétitions.

***Merci à tous pour votre implication qui fait vivre  
les équipes et le club !***



***Tous ensemble, partageons notre passion pour  
une saison inoubliable !***